

MINISTÈRE DES ARMÉES
SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE
Centre des archives de l'armement et du personnel civil

[SÉRIE 2 F 1]

2017 ZO 28

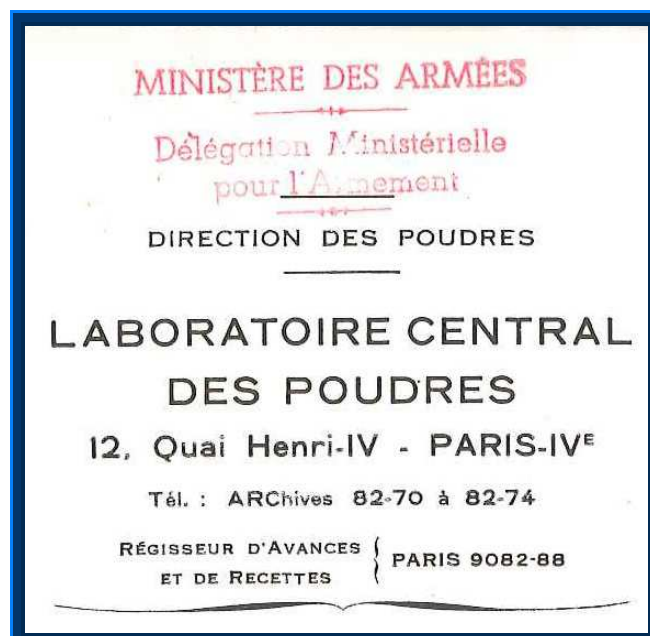
Fonds du Laboratoire Central des Poudres

GESTION DU PERSONNEL DU LABORATOIRE CENTRAL DES POUDRES

1944-1971

Répertoire numérique n° 1102
Version du 13 novembre 2017

Par M J Dubourg
Archiviste



Châtellerault
2017

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	page 3
SOURCES COMPLEMENTAIRES.....	page 6
BIBLIOGRAPHIE.....	page 6
TABLE DES SIGLES.....	page 7
REPertoire NUMERIQUE.....	page 8
ANNEXE.....	page 10
REPertoire DES GISEMENTS.....	page 11

SOMMAIRE

EFFECTIFS.....	2017 ZO 28 1-13
MEDECINE DE PREVENTION.....	2017 ZO 28 14-15

INTRODUCTION

1. Identification

Référence :

FR SHD-CAAPC – 2017 ZO 28

Analyse :

Gestion du personnel du Laboratoire Central des Poudres (LCP).

Dates de création des documents (hors dossiers individuels) :

1944-1971

Nota : Les documents datés couvrent la période ci-dessus mentionnée. Néanmoins, le fonds comporte également des documents qui ne sont pas datés.

Niveau de description :

Dossier

Importance matérielle et support de l'unité de description :

Le fonds après classement consiste en 1 mètre linéaire d'archives collectives définitives, conservées dans 8 cartons de type Cauchard, 1 boîte à fiches et 12,40 mètres linéaires de dossiers individuels.

Le fonds comporte 1325 dossiers individuels. Les dossiers individuels, cotés AP, sont enregistrés dans la base de données Agapé (Application de gestion des archives de personnels) et ne sont pas listés dans le présent répertoire (cf § 4 conditions d'accès).

2. Contexte

Nom du producteur :

Laboratoire Central des Poudres

Historique :

Successeur du Dépôt Central des Poudres, le Laboratoire Central des Poudres (LCP) fut créé en 1888. L'ingénieur Paul Vieille, inventeur et auteur de nombreux travaux et études dans le domaine des substances explosives, en fut le directeur de 1897 à 1904. Il inventa notamment en 1884, la poudre sans fumée et en 1897 « le tube choc » démontrant ainsi l'existence des ondes de choc en milieu gazeux.

Le Laboratoire Central des Poudres était à la fois un organisme d'études (études de laboratoire concernant des fabrications, études de cahiers des charges ...) et un organisme d'appel en cas de contestation dans les analyses de réception des produits.

Ses activités d'études et de recherches sur les poudres, les explosifs et les produits chimiques intéressant la Défense Nationale se poursuivirent jusqu'en 1940. En 1940, le LCP se replia sur la Faculté de pharmacie de Montpellier avant d'être transformé en Laboratoire Central des Services Chimiques de l'Etat.

En 1944, l'activité du Laboratoire Central des Poudres reprit et ses recherches s'étendirent au domaine des propergols solides pour moteurs à poudre des missiles et des explosifs pour impulsions.

Dans le cadre de la réforme des Poudre, le LCP ferma en 1970 et fut dissout le 1/10/1971. Ses activités furent transférées au Centre d'Etudes du Bouchet.

Le LCP avait abrité dans ses murs l'Ecole d'Application des Poudres de 1880 à 1969 et les membres de la Commission des Substances Explosives se réunissaient également en son sein.

Modalités d'entrée

Les archives ont été versées au CAAPC par la Poudrerie Nationale de Sevran et par le Service Techniques des Poudres et Explosifs (STPE) le 25/09/1987.

3. Contenu

Présentation :

Le fonds traité dans ce répertoire numérique concerne la gestion des personnels du Laboratoire Central des Poudres. Les dossiers individuels de carrière, enregistrés dans la base de données Agapè, concernent des personnels nés entre 1855 et 1957.

Le fonds comporte également des documents concernant des professeurs et collaborateurs ainsi que la comptabilité liée à leur activité. Une « note au sujet des contrats d'études passés par le Laboratoire Central des Poudres » du 8 juillet 1985, annexée au présent répertoire, donne le cadre comptable dans lequel les documents conservés ont été produits. Cette note figure au sein de la cote 2017 ZO 28 13.

Evaluation, tris, éliminations, sort final

Des éliminations ont été réalisées. Elles concernent les documents dont la durée d'utilité administrative était écoulee et qui ne présentaient pas d'intérêt historique : bulletins, livres et états de paie, registres de cotisation. Ces éliminations représentent environ 1,75 mètre linéaire.

Mode de classement

Le fonds a été classé de manière thématique par l'archiviste :

- effectifs (contrôle matriculaire, suivi des carrières, des professeurs et collaborateurs),
- médecine de prévention.

4. Conditions d'accès et d'utilisation

Statut juridique et conditions d'accès

LES INFORMATIONS ENREGISTREES DANS LA BASE DE DONNEES AGAPE SONT DESTINEES AUX PERSONNELS DU CAAPC AYANT BESOIN D'EN CONNAITRE. LE LECTEUR NE PEUT PAS ACCEDER DIRECTEMENT AUX INFORMATIONS, IL DOIT DONC SAISIR LE CENTRE POUR CONNAITRE LES DOSSIERS INDIVIDUELS CONSERVES.

LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS S'EFFECTUE EN SALLE DE LECTURE ET SELON LA LEGISLATION EN VIGUEUR FIXANT LES DELAIS DE COMMUNICABILITE DES DOCUMENTS ET LES POSSIBILITES DE DEROGATION :

- CODE DU PATRIMOINE, LIVRE II, ARCHIVES ART. L 213-1, 213-2 ET 213-3.

CONDITIONS DE REPRODUCTION :

LA REPRODUCTION DES DOCUMENTS S'EFFECTUE SELON LEUR ETAT. IL EST POSSIBLE D'OBTENIR DES PHOTOCOPIES ET DES NUMERISATIONS.

LANGUE ET ECRITURE DES DOCUMENTS :

FRANÇAIS. DOCUMENTS DACTYLOGRAPHIES, IMPRIMES ET MANUSCRITS

CARACTERISTIQUES MATERIELLES :

DOCUMENTS PAPIER.

SOURCES COMPLEMENTAIRES

Série 2 A 2 – Répertoire n° 291 – Collection de courriers du service central des affaires industrielles de l'armement (1960-1972) – édition de janvier 1978.

Série 2 J 1 – Répertoire n° 800 – Archives de l'ingénieur général de l'armement CHOSSON (1882-1970) – édition de janvier 2001.

BIBLIOGRAPHIE

René Amiable, Lettre n°6 de juin 1999, Bulletin de l'Association des amis du Patrimoine Poudrier et Pyrotechnique (Association.a3pfree.fr lettre_06_06-99).

TABLE DES SIGLES

CAAPC : Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil

CEB : Centre d'Etudes du Bouchet

SHD : Service Historique de la Défense

STPE : Service Technique des Poudres et Explosifs

REPERTOIRE NUMERIQUE

- 2017 ZO 28 1-13** EFFECTIFS. – **1944-1971**
- 1** **Suivi des effectifs**, situation numérique par catégories : cahier. **[1952-1962]**
- 2-5** **Contrôle matriculaire du personnel** : registres. **s.d-1971**
- 2-3** Personnels militaires du cadre (ingénieurs militaires, agents techniques des poudres, adjoints administratifs de réserve) arrivés au corps entre 1817 et 1963 :
- 2** cadre actif (2 vol).
- 3** cadre de complément (3 vol).
- 4** Personnel entré entre le 01/02/1879 et 02/09/1959, du matricule 1 à 541 (6 vol).
- 5** Personnel entré entre le 01/10/1959 et 15/04/1971, du matricule 542 à 766 (3 vol).
- 6-7** **Suivi des carrières** : fiches. **1944-1970**
- 6** Personnels féminins entrés entre 1944 et 1970.
- 7** Personnels masculins entrés entre 1945 et 1970.
- 8-13** **Suivi des professeurs et collaborateurs sous contrats et conventions dans le cadre des études et recherches** : **1952-1964**
- 8-10** Dossiers individuels :
- 8** de BA- à DE-.
- 9** de DO- à NO-.
- 10** de PA- à VI-.
- 11** Avancement, suivi des contrats : listes. **[1958-1961]**
- 12-13** Dépenses de salaires et matériels : registres.
- 12** 1952 à 1955 (2 vol).
- 13** 1956 à 1964 (6 chemises et 1 vol).

2017 ZO 28 14-15	MEDECINE DE PREVENTION.- Suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles :	
14	Registre.	1950-1971
15	Femmes de ménage : déclarations, certificats médicaux.	1957-1970

SEVRAN, le 08 JUL 1965

NOTE au sujet de contrats d'études passés par le Laboratoire
Central des Poudres

Le LABORATOIRE CENTRAL DES POUDRES outre ses propres activités de recherches a depuis 1946 confié régulièrement tous les ans des études à l'extérieur auprès de Professeurs titulaires de fonctions de recherches dans les laboratoires de l'Ecole Polytechnique -de l'Ecole Normale Supérieure ou de la Recherche Scientifique .

Il disposait , à cet effet, de crédits d'études mis à la disposition des intéressés sous la forme de contrats renouvelables annuellement (période de 1er Octobre d'une année au 30 Septembre de l'année suivante) .

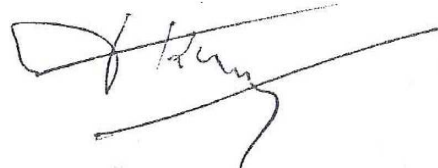
L'exécution de ces contrats d'études donnait lieu par les Professeurs à l'achat de matériels divers ainsi qu'à l'engagement de personnels spécialisés tributaires du seul régime de Sécurité Sociale et qui ne pouvaient en aucun cas se prévaloir de services rendus dans les Etablissements de l'Etat.

Le Laboratoire Central des Poudres assurait le contrôle et la comptabilité des crédits mis ainsi à disposition .

Si les Professeurs ont été dotés à l'origine d'une inscription individuelle à la Sécurité Sociale en tant qu'employeur , il a paru plus judicieux à un certain moment pour des commodités administratives (mandatement des cotisations correspondantes aux A.S.) de les grouper sous un matricule employeur unique appelé LABORATOIRE CENTRAL DES LABORATOIRES PRIVES 12, Quai Henri IV Paris 4e , Etablissement qui n'avait qu'une existence théorique et qui évitait toutes confusions avec la comptabilité propre du L.C.P.

Ce processus semble cependant avoir été abandonné à partir du mois d'Octobre 1961 (I) pour revenir à des inscriptions individuelles si l'on se réfère à des bulletins de salaires établis à partir de cette date .

Ex O.C.C.T.A.A.
Kerguelen



(I) J'ai quitté mes fonctions de Comptable du L.C.P. à cette époque pour une mutation à la Direction des Poudres en tant que Chef des Personnels Civils et Militaires .